

Par ses hommages gravés dans la pierre, le cimetière de Sceaux constitue un symbole fort dans le paysage et l'identité de la ville. Lieu de mémoire mais aussi de recueillement, cet espace fait l'objet d'un engagement quotidien de la part de la Ville.

Cimetière de Sceaux, mémoire et histoire



**Un programme
pluriannuel
d'embellissement**

1814

C'est l'année du déménagement du cimetière de l'église au site actuel, suite à un décret imposant l'aménagement des cimetières hors des villages.

241

C'est le nombre de concessions abandonnées et qui ont donc fait l'objet d'une reprise par la Ville depuis 2007.

11 748

C'est, en mètres carrés, la superficie actuelle du cimetière, soit 0,5 % de la superficie de la Ville (hors parc de Sceaux).

Le jour de la Toussaint, de nombreuses familles rendent hommage à leurs défunts en allant entretenir et fleurir les sépultures. À leurs côtés et pendant toute l'année, les agents municipaux œuvrent pour rendre le cimetière toujours plus accueillant et apaisant.

Aménagé et entretenu au quotidien

Depuis son installation au 74 rue Houdan en 1814, le cimetière de Sceaux a bénéficié de nombreux aménagements réalisés par la Ville. Agrandi à trois reprises en 1863, 1902 puis 1971, il couvre aujourd'hui une surface de près de 12 000 m² et abrite 2 476 concessions dont 233 sont disponibles. Un espace qui répond aux besoins des Scéens tout en nécessitant un suivi régulier dans la reprise des concessions expirées. « *Nous allons prochainement lancer un nouveau programme de reprise des concessions*, explique Roselyne Holuigue-Lerouge, conseillère municipale déléguée à la Population. *Cette démarche implique un important travail de relevé et de recherche qui dure près de deux ans.* » Depuis 2011, cette gestion active a notamment été l'occasion d'engager un programme pluriannuel d'embellissement. Certains des emplacements libérés le long de l'allée centrale ont été agrémentés de graminées et de plantes vivaces dont les fleurrissements varient au fil des saisons. En 2017, le mur nord du cimetière a été entièrement rénové et la signalétique sera bientôt modernisée.

En outre, la Ville a choisi de supprimer tout produit phytosanitaire dans l'entretien du cimetière. Un geste fort en faveur de la biodiversité. Toutefois ce choix nécessite d'expérimenter de nouvelles pratiques pour obtenir un désherbage le plus efficace possible. « *Le désherbage manuel ne peut avoir le même rendu qu'une action chimique*, explique Catherine Ranson, chef du service Espace public et environnement. *Dès les premières pluies, la végé-*

tation revient. Nous devons donc renouveler et optimiser nos pratiques tout en apprenant à accepter, dans une certaine mesure, un aspect plus naturel des allées et des massifs. » Pour limiter le développement des herbes et améliorer le confort des usagers, le revêtement de gravier est notamment progressivement remplacé par un stabilisé blanc préservant l'esthétique des allées. Enfin, la Ville effectue tout au long de l'année élagages, ramassages des feuilles et renouvellement des plantations.

Adapté aux besoins des familles

Espace hors du temps, le cimetière n'est toutefois pas immuable et doit s'adapter aux évolutions de notre époque. Le développement de la crémation a ainsi donné lieu à l'installation de columbariums en granit rose destinés à recueillir les urnes funéraires. Ils ont été regroupés dans une même division et entourés de végétation. Un investissement important de la Ville pour répondre aux nouveaux besoins des Scéens. De même, elle a créé un jardin du souvenir où les cendres des défunts sont dispersées. Les familles peuvent y faire poser une plaque à la mémoire de leur proche. Créé en 2005, cet emplacement va prochainement être rénové. D'ici fin 2017, le puits de recueillement des cendres sera installé dans un espace engazonné. Le mur de bordure sera rénové et les plantations renouvelées. Enfin, les marches d'accès seront élargies. Des mesures qui faciliteront l'accès à cet espace et favoriseront le recueillement.

Par ailleurs, pour faciliter l'accès au site, les horaires d'ouverture du cimetière ont été élargis. Il est désormais ouvert en hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) de 8h à 18h et en été (du 1^{er} avril au 30 septembre) de 8h à 19h. Les visiteurs peuvent y trouver le gardien municipal, Gil Giardino, à leur disposition pour les accueillir et les informer. « *Mon rôle consiste à veiller au respect et à l'entretien du lieu*, précise Gil

Le jardin du souvenir rénové

Cimetière de Sceaux, mémoire et histoire**Témoignage**→ **Roselyne Holuigue-Lerouge**conseillère
municipale déléguée
à la Population

« La Ville accorde une importance particulière à l'entretien et l'embellissement du cimetière pour offrir un espace apaisé et serein aux familles. En outre, elle mène

depuis plus de dix ans une politique active de reprise des concessions abandonnées qui lui permet de proposer des concessions nouvelles aux familles.

Elle restaure également certaines tombes remarquables. Un héritage artistique et historique qui contribue aujourd'hui au lien entre les générations. »

Un héritage culturel remarquable

Giardino. *J'effectue notamment un suivi des interventions réalisées par les entreprises extérieures avec les services administratifs et techniques. J'apporte également attention et écoute aux familles.* »

Valorisation et transmission

Héritage artistique et historique, le cimetière est également un lieu de mémoire collective. Les personnalités qui y reposent témoignent du dynamisme intellectuel, culturel et politique de Sceaux depuis plus de deux siècles. On peut citer notamment : le baron de Cauchy, mathématicien et contributeur à l'œuvre de Saint-Vincent de Paul ; Victor Baltard, bâtisseur des halles de Paris ; la famille Curie. Les corps de Pierre et Marie Curie ont été transférés en 1995 au Panthéon mais leur sépulture et une plaque à leur mémoire demeurent. Outre ces personnes connues, les Scéens peuvent retrouver au fil des allées les noms des acteurs de l'histoire locale : Jean-Pierre Claris de Florian, écrivain proche de Voltaire et du duc de Penthièvre, dont les restes ont été transférés en 2015 depuis le jardin des Félibres pour permettre la restauration de l'église (voir page 19) ; Michel Charaire, imprimeur et ancien maire de Sceaux ; l'amiral Tchitchagov, ministre de la marine du tsar Alexandre 1^{er} et ancien propriétaire du château dit de l'Amiral, et plusieurs maires de Sceaux. Parmi ces sépultures, certaines présentent un intérêt artistique remarquable. À l'issue d'un vote du conseil municipal en 2013, la Ville a ainsi identifié une trentaine d'entre elles fortement dégradées par le temps, qu'elle restaure progressivement. « *Le cimetière de Sceaux comprend des œuvres funéraires d'une grande valeur*, indique Jean-Philippe Allardi, adjoint

au maire délégué au Patrimoine. *De nombreux monuments ou détails ornementaux figurent à l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de France. Je pense notamment à la chapelle de la famille Marchandon de la Faye ou à la tombe Charaire, restaurées par la Ville en 2016 et 2017. La force émotionnelle de ces témoignages laissés par nos prédécesseurs joue un rôle essentiel dans l'identité de notre territoire.* » Toutefois, certaines tombes relèvent encore de la responsabilité des descendants. Il en est ainsi pour la chapelle de Charles Lesobre, ancien maire de Sceaux, surmontée d'une statue de Pleureuse réalisée par Desprey. La Ville étudie actuellement les possibilités de restauration en lien avec la famille.

Enfin, le cimetière de Sceaux se caractérise par ses monuments militaires. Un carré regroupant 52 sépultures rend hommage aux Scéens morts lors des deux dernières guerres mondiales et des conflits de décolonisation (guerre d'Indochine et guerre d'Algérie). Trois monuments militaires témoignent des événements de la guerre de 1870 (voir ci-contre). En outre, de nombreuses tombes de Scéens résistants ou victimes de la déportation figurent parmi les sépultures. « *Ces figures scéennes sont honorées chaque année lors des commémorations nationales, en présence notamment des élus, des anciens combattants et du conseil d'Enfants*, rappelle Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué au Devoir de mémoire. *Les enfants s'impliquent de façon remarquable lors des cérémonies par des lectures ou encore le dépôt de gerbes de fleurs. Une participation qui s'inscrit dans la réalisation de projets citoyens tout au long de l'année.* »

Cimetière de Sceaux, mémoire et histoire

Enclos des Bavarois au cimetière de Sceaux.

MONUMENTS MILITAIRES**Sceaux marquée par la guerre de 1870**

Lors du siège de Paris par les Allemands pendant la guerre de 1870, Sceaux a été le théâtre d'importants bombardements. Le village de l'époque a également été occupé pendant près de six mois par des contingents bavarois, de septembre 1870 à mars 1871. Le cimetière en porte les traces avec notamment deux tombes militaires.

Dans la première reposent 12 soldats français. Elle est ornée de deux monuments exaltant les valeurs civiques et militaires, une colonne tronquée et une croix formée d'un fusil, d'un drapeau et de sabres. Ils ont été érigés en 1899 et 1901 par la Ville et la 53^e section des vétérans des armées de terre et de mer. La seconde, appelée l'enclos des Bavarois, regroupe 18 soldats allemands. Un mémorial dont la présence s'explique par l'engagement pris par la France et l'Allemagne, lors du Traité de Francfort en 1871, d'entretenir sur leur territoire respectif les tombes des soldats morts pendant le conflit. Une mission qui incombe aux communes depuis 1873. Sceaux a ainsi préservé dignement la mémoire des soldats allemands.

À l'époque, en raison de l'absence de plaques d'identité militaires, très peu de soldats ont bénéficié de tombes individuelles. Côté allemand, Curt Wetteke, tué au fort de Montrouge, est mentionné sur une colonne tronquée dans l'enclos des Bavarois avec l'inscription suivante : « Ici, repose Curt Wetteke, sous-lieutenant au 4^e régiment d'artillerie de forteresse de Magdebourg. Atteint par un obus du fort de Montrouge, il trouva dans l'accomplissement fidèle de son devoir la mort pour la patrie, le 17 janvier 1871 [...]. » Par ailleurs, une inscription dans un caveau familial rappelait autrefois la mort d'Alexandre Henri Mollière, abattu à Montretout (au niveau de Saint-Cloud) le 19 janvier 1871 à l'âge de 27 ans. Autant de témoignages des combats qui se sont déroulés lors du siège de Paris, impliquant Sceaux et ses ressortissants, et qui s'inscrivent dans le devoir de mémoire.

**Témoignage**→ **Jack Brosse**

président du comité local de la Fédération nationale des Anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca)

Quel est le rôle de la Fnaca ?

Cette association nationale offre la possibilité aux Anciens combattants en Afrique du Nord de se retrouver et partager des moments amicaux. Elle a aussi pour rôle de défendre leurs droits et témoigner des différents conflits qu'ils ont traversés. Enfin, elle honore la mémoire de ceux tombés au combat. Le comité local scéen regroupe une cinquantaine de personnes. Nous participons notamment aux commémorations nationales et intervenons dans les établissements scolaires.

Quel sens donnez-vous au devoir de mémoire ?

Pour les Anciens combattants, le devoir de mémoire signifie de ne pas oublier les femmes et les hommes qui sont morts pour que la France reste une nation libre, démocratique et le pays des droits de l'homme. Nous avons l'obligation morale de ne pas oublier leur sacrifice. Le devoir de mémoire se traduit notamment lors des commémorations des différents conflits. Par les cérémonies organisées au cimetière, nous essayons de sensibiliser les jeunes au courage et au sacrifice de leurs aînés. Se rappeler et comprendre les événements passés permet de comprendre les enjeux d'aujourd'hui et préserver la paix. Lors de chaque commémoration, nous appelons à la paix dans le monde.